

***Jeannick Le Lagadec / Santé:******"La démographie médicale qui compte un réseau hospitalier dense dans le 94 demeure préoccupante"***

La Conférence de santé du Val-de-Marne s'est tenue récemment sur le thème de la démographie médicale sous la présidence de Jeannick Le Lagadec, conseillère départementale (FdG) déléguée en charge de la santé, élue du canton de Champigny 1. Elle estime que cette situation est préoccupante, chiffres en main. Mme Le Lagadec s'exprime aussi dans cet entretien sur le numerus clausus frappant les études médicales, qui, d'après nous, sélectionne à outrance les étudiants en médecine en dévoyant les mathématiques comme outil de sélection (autrefois, c'était le latin). Mme Le Lagadec propose des solutions qui pourraient être adoptées au niveau départemental et s'exprime sur une éventuelle intervention publique qui pourrait présider à l'installation des jeunes médecins, notamment en zones déficitaires comme les cités. Sur ce sujet, Mme Le Lagadec suggère de mettre en place un contrat «gagnant-gagnant». Agée de 52 ans, professeure des écoles, Mme Le Lagadec fut secrétaire nationale du Parti de Gauche à la santé et aux affaires sociales (2008-2010). Elle est actuellement maire-adjointe de Champigny-sur-Marne à la petite enfance.

**PH : 36,4% des médecins généralistes libéraux ont plus de 60 ans et l'ARS prévoit le départ de 42% des médecins franciliens dans les 10 ans. Est-ce que la situation est plus tendue dans le Val-de-Marne qu'ailleurs ?**

**Jeannick Le Lagadec :** L'Ile-de-France est la deuxième région derrière Provence-Alpes-Côte d'Azur en termes de densité de médecins (346,3/100.000). C'est néanmoins la région qui subit la plus forte baisse des effectifs (- 6%). Le Val-de-Marne est le deuxième département francilien avec 4.551 médecins (4.366 en 2020). Avec une densité moyenne de 337,9/100.000, il se situe derrière Paris (678,2) et les Hauts-de-Seine (353,6). Mais loin devant les autres départements franciliens: pourquoi? Parce que c'est le deuxième département de France en termes d'établissements de santé et de soins. Ainsi, la densité de spécialistes est élevée: 221,8 (216,2 en Ile-de-France) et particulièrement forte pour les salariés qui travaillent dans les établissements de santé. Par contre, la densité des généralistes libéraux et mixtes (à temps partiel salariés, et le reste du temps libéraux), est faible (66,5 contre une moyenne de 73) au regard des autres départements. La situation dans le Val-de-Marne n'est donc pas plus tendue que dans les autres départements (si l'on excepte Paris, catégoriquement hors classe). Notre conférence de territoire de santé a révélé un tournant dans la démographie médicale dans toute la région Ile-de-France, même si notre réflexion était centrée sur le Val-de-Marne. J'espère donc que

l'écho de mon interpellation du Val-de-Marne dépassera les frontières du département. Nous allons d'ailleurs envoyer les conclusions de la Conférence de territoire de santé à toutes les conférences homologues de la région. Cependant, la démographie médicale dans le Val-de-Marne demeure préoccupante. On observe une densité de médecins généralistes libéraux et mixtes faible, une baisse du nombre de médecins de ville (-6%), qui s'accroîtra avec le vieillissement de la population médicale (36,4% des médecins généralistes, plus de 50% des gynécologues et de 63,7% des psychiatres ont plus de 60 ans, 70% des radiologues ont plus de 50 ans et deux tiers des pédiatres ont plus de 55 ans).

**PH : La situation semble plus dégradée dans certaines villes : Alfortville, Bonneuil, Chevilly, Gentilly, L'Haÿ, Orly, Valenton et Villeneuve-le-Roi. Avez-vous des précisions ou des remarques d'élus ?**

**JLL :** Ces communes sont considérées comme déficitaires (Orly), fragiles (Alfortville, Chevilly-Larue) et «fragiles-extension» (Gentilly, L'Haÿ-les-Roses, Valenton, Villeneuve-le-Roi). C'est l'Agence régionale de santé qui établit ces constats, sur la base de la densité médicale. En Ile-de-France, les zones déficitaires, fragiles et «fragiles-extension» regroupent 30% de la population. D'autres communes font face à une forte baisse des effectifs depuis 2007 : Sucy-en-Brie (-42,9%), Limeil-Brévannes (-37,5%), Cachan (-36,8%), Boissy-Saint-Léger (-35,7%).

**PH : Comment en est-on arrivé là Le numerus clausus n'est-il pas absurde pour la jeunesse? ?**

**JLL :** En effet, l'abaissement du numerus clausus était destiné à limiter le nombre d'actes en limitant le nombre d'acteurs et donc à réduire le coût pour l'Assurance maladie. Cependant, ce calcul montre aujourd'hui son erreur : une pénurie de médecins et certains déserts médicaux, ruraux mais aussi urbains. S'y ajoute le fait que 25% des diplômés en médecine n'exercent pas de profession médicale. Ils travaillent principalement dans les laboratoires. Les professionnels de la santé, les étudiants et universitaires réunis à la conférence de territoire de santé sont divisés sur la question de la hausse du numerus clausus. Il a été fortement augmenté depuis 1999, et est relativement stable à environ 7.500. Ainsi, comme il faut dix ans pour former un médecin, nous ne devrions pas ressentir les effets de la hausse avant 2030. D'autres, comme le syndicat Sud Santé estime cependant qu'il faut une ouverture totale du numerus clausus. Pour comprendre ces divergences, il faut voir que l'ouverture du numerus clausus augmenterait de façon importante le nombre de médecins (ce qui est le but recherché) mais pourrait aussi avoir pour conséquence de réduire la clientèle et les rémunérations des praticiens. Je n'ai pas les qualifications nécessaires pour connaître la pertinence des épreuves de sélection de fin de première année (Paces). J'entends cependant parfois des réflexions sur l'évolution des études médicales, visant à harmoniser avec le système européen LMD (Licence-Master-Doctorat, NDLR). Une telle réforme aurait l'avantage d'une sélection moindre, mais devrait néanmoins se clore par un diplôme d'aptitude à la profession comme pour le barreau et les avocats. Déjà, aujourd'hui, les universités favorisent les passerelles entre études de biologie et faculté de médecine. Peut-être faut-il accentuer cette tendance.

**PH : Quelles sont les solutions?**

**JLL :** La santé est une compétence de l'Etat, et elle doit le rester. L'Etat ne doit en aucun cas se délester sur les collectivités territoriales, déjà exsangues du fait de la baisse de la DGF qu'il nous impose et de la non compensation des allocations versées (RSA/ APA).

(suite en page 14)

(suite de la page 13) Cependant, la santé est aussi une des préoccupations majeures des Val-de-Marnais. La compétence santé du Val-de-Marne est donc volontariste et non obligatoire. Identifié comme territoire de santé, d'abord par le nombre d'établissements de santé qui en fait le deuxième pôle français de médecine clinique mais aussi sur le plan scientifique et économique (50.000 personnes travaillant dans le biomédical, 11.000 chercheurs et ingénieurs, des établissements de pointe comme Gustave-Roussy à Villejuif), nous choisissons d'exercer cette compétence. Ma mission en la matière est avant tout celle de l'expertise, de la mobilisation, de la médiation entre acteurs locaux pour faciliter l'émergence de projets de santé. Cependant, les missions de protection maternelle et infantile (PMI) et de solidarités en faveur des personnes âgées et handicapées, prises en charge par les vice-présidentes Marie Kennedy et Brigitte Jeanvoine, sont au cœur de l'action du département.

**PH : Est-vous favorable à un certain dirigisme – une intervention publique - pour affecter les jeunes médecins (moyennant un numerus clausus ouvert) dans les territoires en déficit de démographie médicale (cités)?**

JLL : A titre personnel, je suis favorable à l'ouverture du numerus clausus. Mais cette solution ne produira des effets qu'à moyen terme. A court terme, je fais mienne les propositions de la Conférence de territoire de santé, à savoir la constitution d'une filière universitaire de médecine générale, l'obligation de stages en médecine générale et spécialisée de ville, l'amplification des mesures d'incitation à l'installation, et enfin l'augmentation des moyens budgétaires pour les villes sous-dotées afin de créer des centres ou maisons de santé. Un certain dirigisme? Non, je parlerais plutôt de contrat gagnant-gagnant. Je mets une proposition au débat : la généralisation du contrat d'engagement de service public. Cela reprend le modèle des écoles normales où les futurs instituteurs devaient dix ans à l'Etat, en contrepartie d'un salaire. Tout étudiant en médecine devrait un certain nombre années à l'Etat en échange de la bourse qu'il a reçue. Pendant ces années, il n'aura pas de liberté d'installation. Après son temps de service public, il est libre de rester ou de déménager. Cette mesure ne serait cependant que transitoire le temps que l'ouverture du numerus clausus produise ses effets.

H.G

**St-Mandé / Recherche.** La ville et la chanteuse Hélène Ségara se mobilisent contre le cancer du sein à partir de lundi et jusqu'à vendredi prochain. Entre ces dates, l'hôtel de ville sera illuminé en rose, et des stands se tiendront dans le hall d'honneur pour renseigner, sensibiliser et proposer des documents d'information. Le point d'orgue de la manifestation a lieu mercredi, à partir de 19h30, avec une soirée de gala au profit de la recherche médicale, en présence d'Hélène Ségara, marraine de l'événement, de Patrick Beaudouin, maire (LR) de Saint-Mandé, et des élus du conseil municipal. La soirée s'ouvrira avec le vernissage de l'exposition de la photographe brésilienne Daiane Soares, dont le projet «Mes Amies & Moi» met en avant la beauté et la féminité. Les œuvres feront ensuite l'objet d'une vente aux enchères. Introduite par le Dr. Alain Assouline, adjoint au maire, une conférence sur les progrès du dépistage sera ensuite présentée par le Dr. Cécile Cartry, chef du service radiologie de l'hôpital Bégin, et le Dr. Zahida Bixi, médecin coordonnateur de l'Adoc 94 (Association de dépistage organisé des cancers). Il reste encore quelques places, au tarif de 50 euros. Tous les bénéfices seront reversés à l'Institut Gustave-Roussy

**Villejuif.** L'inauguration du nouveau réservoir R7 de Villejuif a lieu jeudi 15 octobre. C'est le réservoir le plus moderne de France, d'une capacité de 50.000 m<sup>3</sup> et qui alimente près de deux millions d'usagers, soit le projet le plus important du plan d'investissement 2011-2015 du Sedif (35 M€ HT).

**Limeil-Brévannes.** La visite de Najat Vallaud-Belkacem au collège Ferry mardi a suscité les critiques du PCF. Le communiqué indique que cette visite «n'a pas été concertée» avec le département. «Que signifie cette visite inopinée, alors que depuis plusieurs semaines, des collègues se battent pour obtenir des réponses à leurs revendications?» interroge la fédération qui se demande: «Vient-elle démontrer le bien-fondé de sa réforme des collèges en même temps que sa mauvaise foi?» Pour la fédération communiste, «la réforme des collèges sauce Vallaud-Belkacem, c'est la diminution des enseignements fondamentaux comme le français ou les mathématiques, au profit des enseignements pratiques interdisciplinaires qui tentent de mélanger les matières.... C'est l'aide individualisée en classe entière. C'est la disparition du latin, du grec et de toutes ces valeurs ajoutées que proposera avec délectation le privé à ceux qui peuvent se les payer.»

**Arcueil.** Une séance de l'Université populaire de l'eau et du développement durable a lieu demain samedi 10 octobre à partir de 17h à l'école Henri-Barbusse à Arcueil. «Des quatre coins de l'Europe, des marcheurs convergent vers le Sommet européen de Bruxelles du 15 octobre. Ils posent la question du rôle des institutions européennes et de leur fonctionnement. Dette, austérité, fermeture des frontières : les marcheurs venus d'Espagne, du Portugal et du Sud de la France font le lien entre ces politiques et les enjeux climatiques qui seront au cœur des débats de la conférence de Paris-Le Bourget (COP 21)», précise l'invitation. Au programme, à 17 heures : accueil des marcheurs pour une «Europe solidaire et démocratique» et marche publique dans Arcueil. Rendez-vous au RER B, station «Laplace». A 18 heures : conférence-débat «Crise sociale, crise climatique, quelle alternative ?» par Pedro Arrojo, président de la Fondation pour une nouvelle culture de l'eau et les participants des marches européennes contre l'austérité.

**Stif 94.** Après le conseil d'administration du Stif du 7 octobre, les élus PCF-FdG, dont la sénatrice du VdM Laurence Cohen et le vice-président du CD94, Pierre Garzon, font valoir dans un communiqué que, sous leur proposition, il a été acté l'embauche de 250 machinistes supplémentaires. Le nombre des nouvelles embauches passera alors à 410, au lieu de 160 initialement envisagées. Jacques Baudrier, conseiller de Paris, déclare : «Ces 410 embauches supplémentaires vont permettre aux salariés de la RATP d'offrir une meilleure qualité de service aux usagers. Nous remercions les syndicalistes et les associations d'usagers des transports qui nous aidés à obtenir ces créations d'emplois.»

**Dupont-Aignan/VdM.** Nicolas Dupont-Aignan, candidat aux élections régionales, a effectué un déplacement à Champigny-sur-Marne, il a dénoncé «l'expropriation scandaleuse» que subissent certains commerçants et habitants, qui vivent sur le tracé de la future ligne 15 du Grand Paris Express. Il a exposé ses solutions pour «réorienter» les crédits de la région pour les transports. M. Dupont-Aignan s'est rendu ensuite à la gare RER Saint-Maur/Créteil, «symbole des projets pharaoniques lancés dans le cadre du Grand Paris qui n'intéresse nullement les usagers qui subissent chaque jour retard, insécurité, rames bondées.» Cette journée s'est conclue par une réunion publique à Thiais, à 20 heures.